



## FEDE FLASH

N° 156  
JUILLET 2020

### CALENDRIER DE TRAVAIL

Lors du précédent Fédé-Flash, je vous faisais part de l'arrêt de l'activité de notre conseil fédéral, en raison de l'impossibilité de nous réunir en présentiel. Pour autant nous avons largement contribué aux diverses réunions des instances nationales qui se sont déroulées en visio-conférence.

Sous réserve d'une situation qui redeviendrait à la « presque normalité », à la rentrée de septembre, nous prévoyons le programme de travail suivant :

- 25 et 26 Septembre 2020 : Commission Etudes et Perspectives
- 10 Octobre 2020 : Conférence des Présidents .
- 9 et 11 Octobre 2020 : Conseil d'Administration
- 13 et 14 Novembre 2020 : Commission Vie du Réseau

### COMITE DE SUIVI : « Stratégie de Protection de l'Enfance »

Le Secrétaire d'Etat Adrien TAQUET a installé un comité de suivi de la Stratégie de Protection de l'Enfance et il a souhaité que notre Fédération en fasse partie : Norbert VIEILLAME nouvel administrateur fédéral et Vice-président de l'ADEAPE de Haute Garonne a bien voulu nous représenter au sein de ce comité et nous l'en remercions.

La première réunion en vision conférence a eu lieu le Vendredi 19 Juin dernier. A cette occasion, le ministre a rappeler les 3 dimensions du rôle de l'Etat dans cette stratégie : piloter , évaluer et contrôler.

80 Millions d'euros ont été affectés aux territoires pour accompagner cette stratégie. 3 Départements sont engagés dans la démarche de contractualisation avec l'ARS et le Préfet : La Creuse, le Loir et Cher et la collectivité territoriale de la Guyanne.

### CONSULTATION Réseau activité ADEPAPE/ Crise sanitaire

Début mai, sur la sollicitation du cabinet du Secrétaire d'Etat, nous vous avons consulté sur l'activité de vos associations pendant la période de confinement liée à la crise sanitaire.

Malgré le délai très court qui nous était accordé, 32 associations ont répondu au questionnaire et ces réponses ont pu mettre en évidence la présence effective de notre réseau sur le terrain, malgré les difficultés pour assurer une mission d'entraide, dans le cadre de la «distanciation sociale» et de la protection nécessaire de nos bénévoles et de nos salariés.

Nos adhérents se sont trouvés, comme pour tous les publics fragilisés, particulièrement exposés pendant cette période, même si le ministère a produit dès Mars une circulaire interdisant la mise à la rue de jeunes majeurs pendant la période de crise (effet jusqu'au 10 juillet 2020).

La synthèse de la consultation, transmise dans les temps au Ministère, vous a été communiquée lors de la dernière newsletter. Merci de transmettre ce document à vos conseils d'administration et vos salariés et un grand merci pour votre contribution.

**GROUPE DE TRAVAIL  
sur la « revitalisation des  
CVS »**

Un groupe de travail a été mis en place par la Direction Générale de la Cohésion Sociale et l'ANSA (Agence Nationale des Solidarités Actives) sur la « Revitalisation des Conseils de la Vie Sociale », dans la mise en œuvre des recommandations de la concertation en protection de l'enfance. Nous avons été sollicités pour désigner 7 jeunes pour participer à ce travail qui va se dérouler jusqu'à la fin de l'année 2020.

Malgré les délais imposés, très courts, nous avons pu, grâce à notre réseau, proposer des jeunes ressources au sein de nos associations comme nous l'avons fait pour la délégation au Ministère en Janvier dernier .

Le nombre de participants étant limité à 7, nous n'avons pas pu retenir l'ensemble des 11 personnes volontaires et avons dû arbitrer

7 jeunes des ADEPAPE suivantes : les Bouches du Rhône, la Côte d'or, la Dordogne, le Haute Garonne, la Meuse, le Tarn, la Vendée, participeront à ce travail.

Cette mobilisation de jeunes de notre réseau porte en son sein le présage de la pérennité de notre Fédération, et lors du prochain CA nous définirons les modalités pour fédérer leurs énergies dans nos différentes instances nationales. Remercions les Présidents qui ont suscité ce volontariats.

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :  
Aides Sociales CROUS**

La DGCS nous informe : Le ministère de l'Enseignement supérieur et celui des solidarités a pris des dispositions pour faciliter les aides sociales des CROUS pour les étudiants des enseignements supérieurs, ayant bénéficié des mesures de protection de l'enfance.

Ces jeunes peuvent à présent, bénéficier automatiquement, d'une bourse à l'échelon 7 (montant maximale), sans besoin de justifier les revenus de leurs parents. Par ailleurs, ils continuent de bénéficier du maintien de leur logement en CROUS et du versement de la bourse durant la période estivale.

Cette mesure fait également suite aux recommandations de la concertation en Protection de l'enfance.

Cf. circulaire du 8/06/2020 publiée au bulletin officiel n° 25 du 18 Juin 2020 .

**VIE DU RESEAU**

**URADEPAPE Grand Est** : suite à l'acceptation du financement par le Plan de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté (PPLP), un poste de chargé de mission et de développement a été recruté depuis début Mai, pour aider au soutien et à la relance des ADEPAPE de la Région.

**A.G. Départementales** : La tenue des AG Départementales a été perturbée par la situation sanitaire ; certaines associations ont privilégié l'envoi des différents rapports par e-mail ou par voie postale, invitant ainsi leurs adhérents à procéder à un vote par correspondance. Ceci afin de répondre à leurs obligations statutaires et de valider l'exercice écoulé.

**Créations en cours** : Des Associations nouvelles sont en cours de création : Saône et Loire et Haute Savoie.

**PUBLICATIONS**

Nous attirons votre attention sur la publication des rapports suivants :

**DRESS Mai 2020** : « 61000 enfants, adolescents et jeunes majeurs hébergés en établissement de l'ASE fin 2017 » [www.data.dress.santé.fr](http://www.data.dress.santé.fr)

**ONPE Mai 2020** : Premières observations sur la gestion du confinement/crise sanitaire en protection de l'enfance [www.onpe.gouv.fr](http://www.onpe.gouv.fr)

Au nom du Conseil d'Administration, je vous souhaite un bel été, de belles vacances, en espérant que vous pourrez profiter de cette période pour vous ressourcer et surtout « continuez à bien vous porter ».